

EXAMEN INITIAL DU GIBIER SAUVAGE



OBJECTIF

Former les référents hygiène de la venaison aux bonnes pratiques et à la reconnaissance de pathologies de la faune sauvage.



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

L'ensemble des chasseurs

PROGRAMME

Principaux points relatifs à l'hygiène

- Hygiène pour la cession du gibier sauvage
- Réglementation
- Modalités de commercialisation

Notions d'anatomie et de pathologie

- Organes sains et carcasse saine
- Organes anormaux et carcasse anormale
- Conduite à tenir

Technique d'éviscération

Conclusion

Rappel : chaque ACCA doit disposer d'un référent en matière de suivi sanitaire de la venaison.

NBRE DE SESSION

2 SESSIONS



10/06/2026
24/06/2026



4H00



SIÈGE DE LA FDC 73
BASSENS



35€